



Aviseur technique

Description du poste

Poste à temps plein ou à temps partiel à l'année

Sous la supervision du responsable du service, l'aviseur technique est responsable de gérer la logistique quotidienne du département de service. Il accueille les clients, effectue l'évaluation des réparations nécessaires, prépare le bon de travail, distribue les tâches dans l'atelier mécanique, prépare et émet les factures, informe le client de la fin des travaux et gère les pièces. Il est aussi responsable de vendre les pièces et accessoires

Fonctions principales

- Accueillir les clients, évaluer les besoins mécaniques de leurs vélos et proposer les entretiens et les produits adéquats ;
- Répartir le travail dans l'atelier mécanique ;
- S'assurer de la disponibilité des pièces pour effectuer les réparations ;
- Réparation et entretien de garanti des vélos conformément aux normes de sécurité et de qualité de Primeau Vélo ;
- Assemblage des vélos neufs ;

Qualités et aptitudes requises

- 6 mois à 1 an d'expérience en entretien et en réparation de vélo, ou expérience connexe ;
- Bonnes connaissances en mécanique de vélo ;
- Initiative, minutie, dextérité et bonne capacité de concentration ;
- Habilité à travailler sous pression et un bon sens de l'organisation et de la communication ;
- Aptitude pour la vente et le service à la clientèle ;
- Intérêt pour le vélo ;

Avantages et bénéfices

- Programme d'assurance collective disponible aux employés à temps plein ;

- Programme de rabais sur les achats de marchandise en magasin ;
- Un environnement de travail convivial situé à dans le tout nouveau siège social de Blainville ;
- La possibilité de grandir au sein d'une entreprise en pleine croissance ;
- La possibilité de travailler avec des gens passionnés ;

Postes disponibles

- Blainville
- Laval
- Brossard

*Salaire à discuter et les candidats doivent être prêt à travailler les week-ends
Seules les candidatures retenues feront l'objet d'un suivi et nous vous remercions de votre
intérêt.*

*L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention
discriminatoire.*